

**Compte rendu de la réunion des membres de la Commission Championnat**

**Coupe du 22-01-2019 à MOYEN.**

page 1

**Présents :** ANTOINE Ch. - EVERLING A. - MACHUROT J.P. - TITECA B.- TOUBON .P -  
TURCHI J.M.

**Excusé :** ANGELINI M.

**1. Relevé des locaux ayant accepté des matches de Coupe pour la fin de saison.**

Les locaux ci-après ont donné leur accord pour disposer de la (les) piste(s) pour les rencontres de demi-finales et de finale de la Coupe de la saison 2018/2019 :  
BELLEFONTAINE Relais des Quilleurs -LAVACHERIE Borsalino - MARGUT Café des Sports - NIVES Les Blancs Cailloux - ORGEO Diablotins - VALANSART Fraternelle.

**2. Tirage au sort des pistes pour les demi-finales du 15/02/2019 de la Coupe.**

- DAMPICOURT Le Grand Virage ( 254 ) - Ste.MARIE Karaquillos ( 247 ) à ORGEO  
- ORGEO Diablotins (128) - TERMES Les Supers ( 321 ) - NIVES Blancs Cailloux.

**3. Compétition inter-équipes.**

L'avancement du match du 01-03-2019 entre les équipes de Ste.MARIE Karaquillos (247) et Ste.MARIE Ochamps B1 (125) au 01/02/2019 est acceptée par les membres de la CCC. Par contre aucun document n'est parvenu auprès du président général concernant la demande d'un avancement de la rencontre à la même date entre les équipes de Ste.MARIE Landin (215) et BELLEFONTAINE Bellifontains 2.

Pour information ces demandes de remises sont faites à la demande de l'exploitant qui a loué ses installations pour un groupe à la date du 01-03-2019.

Une remarque verbale est portée à la connaissance des membres de la CCC, en cause des difficultés à pouvoir tenir les boules correctement dans le local de MUSSON.

Les membres de la commission rappellent qu'ils ne peuvent rien faire aussi longtemps que les feuilles de résultats officiels ne comportent des remarques relatives à ces faits. A ce jour seul le club de Valansart a noté cette remarque sur le rapport officiel.

Les membres de la CCC rappellent aux responsables du club de MUSSON que l'article B44 du ROI interdit de cirer les boules. S'ils constatent lors de leur arrivée dans le local que les boules sont glissantes par le silicone ou la cire il ne leur est pas interdit de nettoyer celles-ci avec un chiffon enduit de dissolvant ou de savon vaisselle, par exemple.

**4. Championnat en Tandem et en Triplettes.**

Aucune remarque dans ces compétitions.

Il est rappelé aux équipes évoluant dans les locaux à pistes en 1.15M que la fédération attend toujours leurs éventuelles propositions pour améliorer les compétitions ou les rendre plus attractives et moins longues. Si rien n'est proposé il est fort probable qu'il n'y aura plus que 3 locaux qui acceptent des compétitions la prochaine saison.

**5. Coupe.**

Pour la prochaine saison, les membres de la CCC décident de jouer la Coupe selon le même canevas que cette saison.

Le secrétaire général,

TITECA Bernard.